Image not found or type unknown

Liquidation du bien suite a un divorce

Par **damdef**, le **09/01/2010** à **18:00**

Bonjour,

je suis en instance de divorce , j'ai un soucis concernant la part à donner à monsieur, je n'ai pas les moyens , je peux lui en payer une partie , je lui ai proposer de ne pas la vendre dans les cinq prochaines années sous peine de lui verser sa part ce qui est normal, de lui rembourser la part pendant deux ans.

Il ne veut rien savoir veut de l'argent. je suis assistante maternelle et je travaille chez moi avec deux enfants à charge. si je vendais ma maison , je perdrais mon travail et donc toute source de revenu. peut il nous mettre a la rue ?

Merci de votre aide, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés